

- **L'action** : le dispositif de l'emploi accompagné est destiné aux personnes en situation de handicap, orientées par la MDPH, qui présentent un besoin d'accompagnement soutenu sur le plan sanitaire social et professionnel. C'est un appui de proximité visant la dynamisation et la levée des freins.
- **Bénéficiaires** : personnes handicapées en parcours d'accès à l'emploi, ou en emploi. le dispositif est ouvert à tous types de handicap, il est principalement mobilisé pour des personnes porteuses d'un handicap psychique, ou cognitif.
- **Territoire de mise en œuvre** : Gard
- **Calendrier de l'action** : dispositif mis en place depuis janvier 2019
- **Co-financements** : Agefiph/Fiphfp/ARS

L'Association Accompagnement Diversité Réhabilitation Handicap accompagne les personnes en situation de handicap vers une activité dans l'inclusion. L'association porte les services suivants :

- **Cap Emploi** (Pyrénées orientales et Gard)
- **ADRH Prestation** : développement de prestations d'appui de compensation ou d'orientation en lien avec le handicap : PSOP, PAC, PAS, validation de projets professionnels et centres de bilans de compétences spécialisés.
- **Services médico-sociaux** : avec 3 SAMSAH psychiques

3 questions à Michel Maury, Directeur général de l'ADRH

1/ Comment avez-vous pu gérer cette crise, en terme de maintien de l'activité et qualité de l'accompagnement ?

« Quand l'annonce du confinement est survenue, les enjeux sont apparus à divers niveaux : il fallait assurer la sécurité des publics accompagnés et celle de nos salariés, maintenir une dynamique de parcours et d'intégration des personnes, et garder un lien avec les plus éloignées de la fréquentation des services, car pour la plupart ce sont des personnes avec des handicaps de type psychique, autisme ou sensoriel. On a donc affaire à un public particulièrement fragile et vulnérable, en manque de lien et soutien.

Nos locaux ont été fermés pendant deux mois, mais nous avons mis en place des entretiens systématiques en visioconférence (ce que nous avons déjà l'habitude de faire depuis quelques temps) ; pour ceux ayant uniquement accès à un téléphone, les entretiens pouvaient se faire sur WhatsApp ou d'autres applications. L'objectif était de maintenir les bénéfices des acquis d'avant confinement, et la motivation quant à la reprise du travail.

On a constitué très rapidement un groupe Facebook qui nous a permis de partager des informations sur plusieurs thématiques, avec des publications bi-hebdomadaires : des connaissances liées à la maladie Covid (issues de sources fiables pour lutter contre la désinformation), des informations incitant à ne pas abandonner la prise en charge sanitaire, des informations relatives aux parcours de recherche emploi et à la reprise du travail pour maintenir une dynamique, ... C'est un groupe réservé aux personnes accompagnées par le dispositif, il est animé par les trois job coaches membres de l'équipe l'emploi accompagné, chacun ayant la responsabilité d'un domaine.

Nous avons une réunion tous les vendredis sous la forme d'une « conférence de rédaction » par visioconférence, lors de laquelle on passait en revue les thématiques, les éléments à rédiger et les relais d'informations. C'est là que l'on déterminait les publications de la semaine : arbitrage, rythme, programmation des publications, et éventuellement les sujets que l'on souhaitait aborder la semaine suivante.

Bien que nous ayons anticipé le manque d'activité sur le volet partenaires - car les entreprises et employeurs partenaires étaient eux-mêmes fermés, nous leur avons adressé des informations régulièrement pour rappeler que le dispositif était là pour les aider à organiser le travail, les appuyer en prévision de la reprise d'emploi de leurs salariés. Nous avons rappelé les modes d'intervention et les possibilités d'orienter des publics. »

2/ Quel a été l'impact de la crise sur l'accompagnement des travailleurs handicapés ?

« L'impact s'est fait ressentir en trois temps. D'abord, il y a eu un effet de sidération dû au « stop » général, car les personnes ont été entravées dans leurs parcours. À la suite de l'intervention du Président de la République, nous avons transmis massivement à partir de notre base de coordonnées, l'information de la fermeture, les premiers conseils de confinement, les modalités de fonctionnement du service. Nous avons eu beaucoup d'appels de personnes qui se posaient la question : « avec les entreprises fermées, comment on va faire pour aller au travail ? »

Ça a donc été une période de soutien aux personnes sur ce sujet. Nous avons aussi réalisé un travail de communication sur les problématiques de santé auprès des personnes avec une vulnérabilité au Covid ou qui pensent en avoir une.

Le groupe Facebook et les entretiens réguliers ont permis de maintenir un niveau de sollicitation fort pendant toute la durée du confinement. C'était particulièrement important auprès de certaines personnes chez qui l'arrêt a réveillé des problématiques et une tendance à « s'installer » dans le confinement. Parmi eux, certains avaient été accompagnés dans le développement de conduites adaptées aux situations de parcours (travail, formation...) et on pouvait observer des atténuations ou pertes des acquis.

À partir du moment où l'on a su que le confinement serait levé le 11 mai, nous avons entamé un travail sur la réassurance, car les gens étaient très inquiets de se retrouver exposés au monde ordinaire et au virus. C'est vrai que, passer 1,5 mois à entendre le nombre de morts quotidien, c'est morbide, et chez les personnes avec plus de fragilités l'impact est plus fort. Nous avons donc fait un travail de rationalisation des risques par rapport à l'épidémie, au déconfinement, mais ça n'a pas encore complètement abouti aujourd'hui, après pourtant deux semaines après la levée du confinement. L'objectif est aussi de préparer la reprise du contact physique avec nous et avec les entreprises. »

3/ Et demain, comment l'envisagez-vous ?

« Il y a eu des évolutions dans nos méthodes d'accompagnement des publics. Ce que nous a imposé le confinement a été complexe, mais ça a aussi été un enseignement. Aujourd'hui nous capitalisons sur les nouvelles modalités d'accompagnement qui ont bien marché, par exemple en maintenant voire en renforçant les interventions à distance (de type visioconférence) en complément des interventions directes. Ça a un intérêt pour les publics sensibles car lorsque quelque-chose ne vas pas, on peut repérer les signes non verbaux, le fait de se voir peut aussi les rassurer. La visioconférence nous permet d'être encore plus présents.

Nous maintenons aussi le groupe Facebook, car il y a eu une très forte adhésion des personnes : lorsqu'on les a informés de la création du groupe Facebook, en seulement 3 jours, 40 sur 60 personnes accompagnées se sont inscrites. Ça a permis un niveau d'information et de sollicitation assez soutenu. Un module d'appropriation des outils numériques et de communication devra permettre de lever des freins parfois subsistants dans ce domaine.

Pour le reste, on maintient les interventions en direct, c'est important. Les personnes ont besoin d'établir du lien avec les job coachs et avec leurs pairs, donc on va renouer assez rapidement avec ces pratiques-là, notamment la remise en place des actions en groupes dans les règles de sécurité : le nombre de personnes par salle va être réduit de moitié environ.

L'inquiétude qui reste sans réponse, c'est l'impact économique de cette crise, car l'emploi accompagné, ça marche s'il y a du travail. Si les entreprises ne sont pas là, il va falloir envisager un fort travail de partenariat pour « réactiver » les entreprises, bien que l'emploi des personnes handicapées ne soit sûrement pas leur préoccupation première aujourd'hui. »

Michel Maury, Directeur général de l'ADRH